



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CREST

ENQUÊTE PUBLIQUE relative aux Projets de modification n° 2 du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) et de modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques

Par arrêté n° 2025-95 du 4 mars 2025, le Maire de Crest a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU, et la modification du Périmètre Délimité des Abords des Monuments Historiques.

Cette enquête portera sur la création de deux sous-zones en UI afin de permettre le développement d'activités économiques existantes ; la clarification des règles relatives au stationnement ainsi que d'autres points du règlement ; la modification de plusieurs dispositions écrites de l'OAP 1 pour la modification n° 2 du PLU. Elle portera également sur l'extension du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques à la rive Est de la rue de la Calade, ainsi que l'avenue Fayolle, des rues Nancy Bertrand, Jean Rousset et Gustave André.

Monsieur Alain FAYOLLE, urbaniste territorial retraité, a été désigné **commissaire enquêteur** par le tribunal administratif et Monsieur André ROCHE, ingénieur des travaux publics de l'État retraité, **commissaire enquêteur suppléant**.

L'enquête publique se déroulera en mairie du 24 mars 2025 à 9 h00, jusqu'au 11 avril 2025 à 17h00 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 24 mars de 9 h00 à 12h00 et le vendredi 11 avril de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier en Mairie (sur support papier et sur un poste informatique) et sur le site internet de la Commune (www.mairie-crest.fr); Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre papier d'enquête prévu à cet effet en mairie, soit en les adressant par voie postale en mairie au Commissaire-enquêteur (Place du Docteur Rozier – 26400 Crest) ou par mail (enquete.PLU@mairie-crest.fr). Le commissaire enquêteur les visera et les annexera audit registre.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Mme Florence RICHARD, responsable du service urbanisme, Mairie de Crest, Place du Docteur Rozier, 04 75 76 61 27.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Crest, aux jours et heures habituels d'ouverture, où ils pourront être consultés, dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Le Maire,

Stéphanie Karcher.